

Assemblée bourgeoisiale

Mardi 10 juin 2025

Convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public à Massongex et Daviaz, cette assemblée est ouverte à 19h00 par Mme Sylviane Coquoz, en présence de 9 personnes et de 6 membres du conseil communal. Elle se tient au 1^{er} étage du complexe polyvalent.

Excusés : Barman Jean-Baptiste
Farronato Yann
Richard Gwenaël
Charles Maurice et Josiane

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 10.12.2024
2. Comptes 2024
3. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2024
4. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 10.12.2024

Le procès-verbal était à disposition sur le site ou au bureau communal, l'assemblée n'en demande pas la lecture. Il est donc adopté.

2. Comptes 2024

Les chiffres, ainsi que le message introductif rédigé par la caissière-comptable, étaient à disposition sur le site ou directement au bureau communal.

M. Tristan Jordan commente les comptes en indiquant les principales différences.

C'est une année standard et les différences sont minimes. Les explications suivantes sont données en les comparant au budget 2024 :

Entretien châtaigneraie + CHF 2'500–

Entretien bâtiment alpage : pas eu de travaux – CHF 2'500.--

Triage intercommunal : budgété CHF 8'000.– et reçu CHF 15'583.15

Entretien immeuble : budgété CHF 20'000.– et effectué CHF 9'825.30

Participation diverse : CHF 3'200.– participation du gérant du Lau's Kitchen pour moitié à l'achat d'un appareil de cuisine

Réserve forestière de Chalin : indemnisation unique de CHF 15'000.– pour une durée de 50 ans.

Les comptes bourgeoisiaux 2024 présentent un excédent de revenus de CHF 1'960.44 après attribution d'un montant de CHF 45'000.– à la réserve de politique budgétaire. Le capital de la Bourgeoisie se monte au 31 décembre 2024 à CHF 2'031'564.33.

Total des charges : CHF 78'864.26

Total des revenus : CHF 80'824.70

Excédent de revenus CHF 1'960.44

3. **Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2024**

La parole est donnée à M. Ricardo Tenes, expert-réviseur de Nofival qui recommande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés. Il procède à la lecture partielle du rapport.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

4. **Divers**

Forêts

Entretien forêt de protection à Daviaz : 1300 m3 exploitée en début d'année.

Projet free Carbon Valais à Châtillon prévu en décembre 300 m3. C'est une fondation qui apporte des soins aux forêts et qui finance des projets qui ne sont pas subventionnés. C'est le 1^{er} projet pilote de la fondation. L'inauguration a eu lieu en avril. Ce projet a été initié par le garde forestier. Madame la Présidente relève que le banc a été posé à l'entrée du bois de Châtillon par la Fondation Free Carbon en raison de la présence de plusieurs essences d'arbres importants à cet endroit précis. Un panneau d'explication sera posé.

Potentiel projet de ligne à Fontany (Fontany - aux Moulins) : la coupe devrait débuter en janvier 2026 jusqu'en mars 2026. Genedis doit effectuer des travaux, il y aurait 1'200 m3 de bois.

Jean-Daniel Jordan félicite le triage concernant la qualité du travail effectué à Daviaz.

Châtaigneraie

À la suite de la chute des arbres, certaines dalles ont été endommagées lors des travaux de débroulage et ont donc été remplacées. Par ailleurs, la barrière du couvert a également été remise en état.

Pour cette année, il y a l'évacuation d'un arbre au sol.

L'entretien courant se fait par le triage.

Triage forestier

La construction d'un couvert au centre forestier va démarrer dès la rentrée (rangement de matériel).

Le triage a été mandaté par le triage de Saxon pour les aider dans le traitement des différents dégâts suite aux neiges lourdes tombées ce printemps.

Bâtiments

Il était prévu de changer les portes d'accès afin qu'elles soient ouvertes dans le sens de fuite. Ces changements comportent des soucis techniques. La commission a fait une réflexion globale sur l'ensemble du bâtiment. Si les portes sont changées, les façades sont touchées de même que des travaux de maçonnerie et de lambris. Il y a éventuellement la possibilité de poser des panneaux solaires. De plus, les cheminées ne sont plus aux normes.

Fuite d'eau dans l'appartement médian : l'entreprise Fisa et le ramoneur ont constaté que la fuite d'eau était due à la cheminée.

Pour l'instant, la commission est au stade de demande de devis.

A savoir également qu'il y a une chaudière par appartement.

Le chauffage à distance (CAD) sera posé dans la route à côté du bâtiment, c'est aussi un élément à étudier.

Alpages

Rien de spécial, la saison commence gentiment

Journée de la serpette à définir

Divers

La commission présentera les tarifs d'agrégation en décembre et également une variante pour les râpes.

Coupe de bois

Régis Barman relève que ce serait utile de rajouter dans l'autorisation de coupe que les chemins soient remis en état à partir d'un certain nombre de m³. M. Tristan Jordan indique que c'est principalement le triage qui traite les forêts. Il précise que pour n'importe quel chantier, il y a un état des lieux qui est effectué et avant et après travaux.

La parole n'étant plus demandée, M. Tristan Jordan remercie l'assemblée et invite les participants au traditionnel souper au Lau's Kitchen.

Séance levée à 19h35

La Présidente :

La Secrétaire :